

LE SOCIALISME

Causerie et infos en bref.

(Apprendre pour comprendre, comprendre pour agir. V. I. Lénine)

Le 23 octobre 2026

Il semblerait, qu'ils aient interdit toute manifestation à Lyon qui est une grande ville, je n'imagine pas un instant que les manifestants du 17 n'aient pas envie de remettre cela le 24. Question : Que vont-ils faire ? Qu'est-ce qui va se passer si des milliers de travailleurs et jeunes bravent l'interdiction ? Macron va-t-il ouvrir un camp de concentration pour les enfermer ? A suivre demain.

Sinon, aujourd'hui peu d'infos et beaucoup de vent pour pas grand-chose, comme c'est le cas de plus en plus souvent, du genre : Cela devrait se passer... on ignore ce qui va arriver... on ne sait pas quand et patati et patata. Tous les jours des centaines d'articles paraissent sur ce thème, ils vous annoncent un truc qui s'est passé il y a déjà plusieurs mois rabâché dix mille fois, ou ils vous annoncent un truc qui se produira dans, dans quoi, 8 jours, 15, un mois, six mois, qu'est-ce qu'on en a à foutre, on le traitera à ce moment-là si cela vaut le coup ! Qu'est-ce qu'ils nous font chier avec leurs articles à la con ! Les médias dits sociaux veulent nous refourguer leur propagande de merde par ce biais.

Les médias dits sociaux ou alternatifs ou encore indépendants, publient des articles, qui ont été conçus à partir d'infos diffusées par les agences de presse et les médias mainstreams qu'ils passent leur temps à critiquer, sans le dire à leurs lecteurs, cela la ficherait mal. Si vous voulez, ils sont un peu comme les « écrivains » qui recourent à l'IA pour écrire leur œuvre à leur place, sans le dire à leurs éditeurs et à leurs lecteurs évidemment. La démagogie et l'honnêteté ne font pas bon ménage en général.

Moi, je vous fournis toutes les sources, je préfère aller chercher l'info à la source plutôt que passer par un intermédiaire, il y a tellement de gens peu scrupuleux, vous voyez ce que je veux dire. Si maintenant cela ne vous plaisait pas, qu'est-ce que j'y pourrais, rien ! J'utilise ces sources gratuitement, je n'engraisse aucun média ou aucune agence de presse, je n'en ai pas les moyens !

Eux ils se paient de beaux blogs, avec des vidéos, différentes rubriques, ils récoltent même du fric, des dons, c'est qu'il y en a encore qui ont trop de fric dans ce pays, alors que ces médias ne créent strictement rien, ils n'ont pas de journalistes ou de correspondants dans le monde entier. Ils diffusent leur idéologie, cela devient un vulgaire produit de marketing, il le monnaye, le rentabilise, c'est très vil comme procédé, cela dénote une mentalité basement mercantile, alors ne leur causez pas de l'abolition de la propriété privée des moyens de production...

Je crois que je vais me recentrer sur le social, car finalement je suis assez à l'aise avec la crise institutionnelle en France, pour être totalement franc avec vous, je craignais d'avoir décroché depuis le temps que j'ai quitté ce pays, 30 ans quand même ! Je ferai ce que je pourrai, l'essentiel, c'est d'être animé de bonnes intentions et de ne jamais se laisser aller.

Allez les vieux, au boulot, on ne va pas laisser ce monde de merde aux jeunes quand même.

J-C - Il nous gonfle avec leurs Gilets jaunes, ils avaient disparu depuis 2018, pas le mouvement ouvrier. Les Gilets jaunes étaient retournés devant leurs écrans, pendant que des milliers de militants qui se battaient avec leurs organisations ou partis quotidiennement au côté de la classe ouvrière, des étudiants et des lycéens.

Lu.

- La descente dans la rue de centaines de milliers de personnes le 17 octobre a montré l'ampleur de la réaction sociale suscitée par les politiques néolibérales mises en œuvre depuis quarante ans.

Au lieu d'apporter des solutions aux problèmes de l'éducation, du chômage et du coût de la vie, le gouvernement Macron met l'accent sur les mesures de sécurité.

Le 6 octobre, des centaines de milliers de personnes étaient dans la rue. Le ministère de l'Éducation a annoncé que les cours étaient totalement ou partiellement perturbés dans 891 lycées. Aux élèves se sont joints des enseignants, des parents d'élèves, des étudiants universitaires et des syndicats. Ainsi, les problèmes liés à l'éducation se sont transformés en une lutte politique remettant en cause les politiques économiques et sociales du gouvernement.

La colère sociale s'est unie à celle des Gilets jaunes. Les manifestations du 17 octobre ont marqué une nouvelle étape du mouvement.

D'ailleurs, l'appel à manifester du 17 octobre avait été lancé par les Gilets jaunes dès le début du mois de septembre, avant même les manifestations des lycéens.

Alors que dans les grandes villes, les étudiants et les syndicats se sont mis en avant, dans les petites villes et les zones rurales, les carrefours, les échangeurs d'autoroutes et les stations-service se sont transformés en lieux de protestation.

Plus de 1700 actions ont été menées dans toute la France. Les Gilets jaunes, les lycéens, les étudiants, les agriculteurs, les pompiers, les ouvriers, les enseignants, les professionnels de santé, les défenseurs du climat, les habitants des quartiers populaires et les retraités se sont mobilisés.

Les jeunes réclament une éducation équitable et un avenir sûr. Les travailleurs s'opposent à l'érosion de leurs salaires, tandis que les retraités dénoncent leurs difficultés financières. Les agriculteurs se plaignent de la hausse des prix du gazole et des coûts de production.

Les revendications de ces différents groupes convergent vers les mêmes politiques économiques.

Le bilan de quarante ans de politiques néolibérales. Il serait erroné de chercher les causes de la révolte en France au cours du dernier mois. Les politiques néolibérales mises en œuvre depuis quarante ans ont érodé les services publics. Les privatisations, la désindustrialisation et la précarité du travail ont aggravé les inégalités sociales. Aujourd'hui, environ 9,8 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté. Des millions de personnes ont du mal à se nourrir correctement et sainement.

La dette publique a atteint 119% du PIB, dépassant ainsi les 3500 milliards d'euros. Les paiements d'intérêts sont devenus insupportables pour le budget ; les intérêts de la dette, estimés à 79 milliards cette année, devraient s'élever à 91 milliards dans le budget de 2027.

D'autre part, alors que des économies sont prévues dans le budget dans les domaines de l'éducation, de la santé et des affaires sociales, les dépenses de défense sont en hausse.

Les organisations étudiantes réclament environ 10 milliards d'euros de ressources supplémentaires pour l'éducation. Le gouvernement invoque quant à lui les contraintes budgétaires. Le problème réside autant dans le manque de ressources que dans la manière dont les ressources existantes sont allouées aux différentes priorités sociales.

Dans d'autres pays d'Europe également, des manifestations ont lieu en raison des problèmes liés à l'éducation, aux salaires, au logement et au coût de la vie. Ces événements montrent que la crise en France s'inscrit dans le cadre d'une transformation économique plus large. C'est là que réside l'importance politique du mouvement lancé par les lycéens français.

Ce n'est plus seulement la pénurie d'enseignants ou les mesures du gouvernement Macron qui sont remises en cause, mais l'ordre économique lui-même, incapable d'assurer aux jeunes un emploi et un avenir.

Le mouvement populaire, qui prend de l'ampleur avec la participation des Gilets jaunes, remet à l'ordre du jour en France le coût social de quarante ans de politiques néolibérales.

Nous dénonçons toute légitimité à Macron et son gouvernement de décider de notre sort. Est-ce qu'un seul dirigeant aurait osé le dire ? Aucun.

J-C – A LFI, ils parlent trop pour ne rien dire. Ils n'osent pas affronter Macron et le ramassis d'ordures ou de fachos qui l'entourent. Allez à la rencontre de Macron, c'est le légitimer, alors qu'il est détesté dans tout le pays. C'est ce qui permet de distinguer l'opportuniste subordonné au régime du socialiste révolutionnaire.

"Une fuite en avant autoritaire": LFI dénonce les mesures prises par le gouvernement après les violences du 17 octobre - BFMTV 23 octobre 2026

La France insoumise a qualifié ce vendredi 23 octobre de "*fuite en avant autoritaire*" les mesures prises après les violences du 17 octobre, comme les interdictions de manifestations ou les couvre-feux, et a appelé les Français à défiler "*pacifiquement*".

"*Les libertés publiques ne peuvent pas être une variable d'ajustement d'un exécutif en perdition*", a déclaré le mouvement de Jean-Luc Mélenchon dans un communiqué.

"*En décidant d'interdire des manifestations, de choisir qui a le droit ou pas d'en organiser, de mettre en place des couvre-feux à l'échelle d'un département ou d'une ville, d'inciter les commerçants à recourir à des sécurités privées, l'exécutif franchit une à une les limites qui séparent une démocratie d'un État autoritaire et policier*", a dénoncé LFI.

Le mouvement de gauche radicale a jugé "*stupides*" les interdictions de manifestations, susceptibles selon lui "*de générer le chaos*" en provoquant une mobilisation "*non anticipée*" plutôt qu'un parcours organisé.

"*C'est tellement évident qu'on peut se demander si ce n'est pas le but recherché*", ont affirmé les Insoumis.

"La France insoumise appelle partout en France à manifester pacifiquement, toutes et tous ensemble, aux côtés des organisations syndicales de salariés, étudiantes et lycéennes", a ajouté le mouvement.

LFI a dit exiger du gouvernement *"qu'il mette un terme à sa fuite en avant autoritaire et réponde enfin aux revendications des salariés et de la jeunesse"*.

Les mesures, justifiées au sommet de l'État par le besoin de ramener le calme, ont été jugées liberticides par une grande partie de l'opposition.

J-C – LFI a exigé du gouvernement Macron qu'il se comporte comme un gouvernement ouvrier ou socialiste. Au-delà du fait que c'est grotesque, qu'est-ce que cela signifie, sinon qu'eux-mêmes à LFI, ils ne seraient jamais membres d'un gouvernement ouvrier, puisqu'ils étaient incapables de s'exprimer en tant que tels.

En famille à Matignon au chevet de la Ve République. Les partis de l'ordre établi.

La gauche est ressortie déçue, voire « *en colère* », de la réunion des partis politiques avec Sébastien Lecornu, ce jeudi 22 octobre à Matignon, qui portait sur le maintien de l'ordre, défendu par la porte-parole du gouvernement comme « *la priorité* » avant toute « *prise en compte* » des revendications sociales, à deux jours d'une nouvelle journée de mobilisation samedi. HuffPost 23 octobre 2026

Un recours déposé devant le Conseil d'État après les déclarations d'Emmanuel Macron sur l'interdiction de manifestations non syndicales - BFMTV 23 octobre 2026

Emmanuel Macron a annoncé ce jeudi que seules les manifestations organisées à la demande des syndicats seront autorisées samedi sur des tracés qui protégeront *"les commerces et les bâtiments publics"*. Une décision qui est une *"atteinte démesurée à la liberté"*, affirment plusieurs avocats.

L'association de défense des libertés constitutionnelles et le syndicat de la magistrature ont déposé ce soir un recours en référé-liberté devant le Conseil d'État contre les propos d'Emmanuel Macron à l'issue du conseil de sécurité, a appris BFMTV, confirmant une information de nos confrères de France Info.

Dans ce recours que BFMTV a pu consulter, les avocats pointent du doigt les propos suivants du chef de l'État: *"pour ce qui est des prochains jours, et en particulier de samedi, la doctrine, qui a été arrêtée de manière très claire, c'est que partout où il y a une volonté de manifester, de se regrouper, des demandes qui sont faites par des gens qui n'ont aucune légitimité pour cela, elles seront interdites par [les préfets]"*.

"La recommandation générale, c'est qu'il n'y ait pas de manifestation dans les jours à venir", a-t-il ajouté.

Plusieurs recours visant la suspension des transports de Marseille. (Annulée. Il y aura aussi une manifestation des syndicats à Marseille, mais pas à Lyon, entre autres. – J-C)

Dans le recours déposé devant le Conseil d'État, l'association de défense des libertés constitutionnelles et le syndicat de la magistrature estiment qu'*"en arrêtant lui-même une doctrine d'interdiction destinée aux préfets, le président de la République a pris une décision qu'aucun texte ne lui permet de prendre"*.

"Les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques relèvent de la seule loi, en vertu de l'article 34 de la Constitution. Ni le Président de la République, ni le Premier ministre au titre de son pouvoir de police générale, ni le ministre de l'Intérieur ne peuvent modifier ce régime", peut-on encore lire dans le recours.

En outre, les requérants indiquent que *"l'article L. 211-4 du code de la sécurité intérieure ne permet l'interdiction d'une manifestation que si l'autorité investie des pouvoirs de police estime qu'elle est de nature à troubler l'ordre public"*.

"La 'recommandation générale' qu'il n'y ait 'pas de manifestation dans les jours à venir' confirme que l'objectif poursuivi n'est pas la prévention d'un trouble identifié, mais l'absence de toute manifestation", ajoutent-ils dans leur recours.

Contactée par BFMTV, la Ligue des droits de l'homme a également indiqué de son côté qu'elle va déposer plusieurs recours devant les tribunaux administratifs, notamment visant la suspension des transports en commun et l'interdiction de manifestation à Marseille samedi. Elle va également déposer un recours contre les propos du chef de l'État devant le Conseil d'État.

Totalitarisme. Ils sont fiers de leur trophée de guerre. Rira bien qui rira le dernier...

Violences du 17 octobre : Gérald Darmanin annonce que 2.700 personnes ont été placées gardes à vue et 217 ont été incarcérées depuis samedi - BFMTV 22 octobre 2026

Gérald Darmanin se félicite d'une *"réponse extrêmement ferme qui ne connaît pas d'équivalent"*.

Les personnes incarcérées *"sont en général des hommes qui ont entre 18 et 25 ans, qui ne sont pas connus pour la plupart d'entre eux par les services de justice"*, a ajouté le ministre de la Justice, voyant là la preuve supplémentaire de *"l'extrême fermeté appliquée aux décisions de justice"*.

Toujours dans cette même volonté de *"fermeté"*, le garde des Sceaux a envoyé ce jeudi après-midi une nouvelle circulaire à destination du parquet et des procureurs généraux.

Fin des droits civiques et bannissement des réseaux sociaux requis contre les prévenus

Il y demande entre autres de faire appel des décisions *"qui leur paraîtraient non-conformes à la circulaire de politique pénale" qu'il leur a déjà adressée. Il les appelle aussi à "mettre autant qu'il le faudra des peines complémentaires d'interdiction de manifestation"*, rappelant que le non-respect d'une telle interdiction est passible d'un an de prison et de 15.000 euros d'amende.

Le ministère public est aussi invité à *"requérir dans la plupart des cas la fin des droits civiques pour un certain temps, et notamment le droit de voter."*

"Je ne vois pas pourquoi quelqu'un qui s'en prendrait aux policiers et aux gendarmes, qui pillerait des commerces, qui serait dans des émeutes contre des bâtiments publics pourrait utiliser ses droits civiques dans les prochaines élections", a-t-il justifié.

Gérald Darmanin veut également qu'une *"peine de bannissement des réseaux sociaux"* puisse être requise. *"Cette peine existe, elle est trop peu prononcée"*, a-t-il regretté.